



Le label Prix Juste Producteur

Le label Prix Juste Producteur authentifie les produits et les marques qui **rémunèrent correctement le producteur via un cahier des charges composé de 15 critères**. Ils concernent entre autres l'identification des produits et des producteurs, le mode d'établissement du juste prix payé au producteur, l'origine et la traçabilité des produits, et l'indépendance des producteurs.

Notoriété

Parmi les Belges...

34% connaissent de nom

21% connaissent le logo

Confiance

Parmi les Belges qui connaissent ou reconnaissent le label...

48% ont confiance dans le label

Compréhension



27% des Belges connaissant ou reconnaissant le label lui assignent la bonne signification!

- 12% confondent avec un label désignant un produit issu de l'agriculture locale
- 9% avec un produit issu du commerce équitable ou avec un mode de production respectant l'agriculture régénérative

Valeurs véhiculées

Parmi les Belges qui connaissent ou reconnaissent le label, les valeurs associées sont...

Soucieux de l'économie locale, des producteurs/artisans

35%

Équitable

26%

Production locale/régionale

25%

Respect du savoir-faire traditionnel

18%

Durabilité

17%

Un label porté par la Wallonie

Le label Prix Juste Producteur est davantage connu et reconnu à Bruxelles et en Wallonie qu'en Flandre, ce qui se traduit également dans la confiance exprimée envers le label. Ces différences géographiques sont liées au fait qu'il s'agit d'un label wallon, porté par des producteurs et agriculteurs wallons, coordonnés via le Collège des Producteurs, en Wallonie.

	Wallonie	Bruxelles	Flandre
Connaissance du nom	50%	58%	21%
Connaissance du logo	28%	30%	15%
Confiance	51%	52%	41%

